

**MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER**

N/Réf. : EH/nh  
Objet : Protocole école  
Date : le 29 Août 2020.

Chers Parents d'Élèves, Chers Enfants,

Comme évoqué lors du dernier Conseil d'École la rentrée scolaire 2020 se fera avec la COVID19. L'été n'aura donc pas eu raison d'un virus tout autant tenace qu'imprévisible.

Afin d'appréhender au mieux le retour de nos enfants à l'école, le Gouvernement a produit ce mercredi 26 Août le Protocole Sanitaire. Cette nouvelle parution a donné lieu à une mise à jour du Protocole d'Accueil rédigé par Monsieur le Directeur de notre établissement. J'ai validé celui-ci dans son intégralité. Je vous demande d'en prendre lecture et d'appliquer et faire appliquer l'ensemble des points qui y sont mentionnés. Nous restons à votre disposition pour toute explication que vous jugerez utile pour la bonne démarche du protocole.

L'ensemble des services (garderie, cantine et transport scolaire) sera assuré normalement dès le 01/09/2020.

Je vous informe également **l'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE POUR TOUT ADULTE** accompagnant ou venant chercher leur(s) enfant(s) à l'école dès lors qu'ils s'engagent dans les circuits d'arrivée et de départ tels que défini dans le Protocole d'Accueil. Ces espaces seront matérialisés sur site et les agents affectés à la sécurité municipale veilleront à leur bonne application.

Dans ce contexte particulier, je tiens personnellement mais aussi au nom du Conseil Municipal, des Employés Communaux et des Enseignants à souhaiter une bonne rentrée scolaire pour tous nos enfants et pour leurs parents.

Restant à votre écoute.

Bien à Vous.

Votre Maire,  
Emmanuel HUGOU